

# **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNEE 2022**

Cette réunion s'est déroulée le 13 mai 2023 à 10h15 à la Cité des Associations de Marseille.

- ⇒ Présents: Marin-Pierre ALRIC (Association Se Déplacer en Liberté à Aubagne), Philippe CRETIN (Association Hyéroise pour le Transport Ferroviaire, Président), Jean-Luc DUCHATEAU (individuel, vice-Président délégué pour le Pays d'Aix et de la Métropole AMPM depuis ce jour), Maurice FRANCESCHI (Toulon Var Déplacements), Jean-Claude GAUTIER (individuel, délégué RTM), Jean GONELLA (Fédération d'Action Régionale sur l'Environnement Sud, vice-Président), Claude JULLIEN (Association Française des Amis des Chemins de Fer, conseiller Technique auprès du Bureau), Jean-Louis LARICE (individuel, trésorier adjoint et webmaster adjoint), Maurice MARSIGLIA (Association Se Déplacer en Liberté à Aubagne), Jean-Michel PASCAL (individuel, secrétaire général), Raymond PELLOUX (Collectif Mobilités Alpines, vice-Président), Jean-Claude REBOULIN (individuel, conseiller technique auprès du Bureau depuis ce jour), Vincent TUAL (individuel, trésorier et webmaster).
- ⇒ Excusés, ont donné pouvoir:  
Martine DUPART (Association des Usagers de la Gare des Arcs Draguignan), Françoise FOUBARD (Association Equillienne du Cadre de Vie AECV, Christiane GIRAUD (CIQ St Joseph), Jean-François GUYETAND (Collectif tramway Toulon), Collectif Etoile Ferroviaire de Veynes, Georges LAFORET (Usagés du Rail Grande Vitesse Avignon Marseille), Frédéric LAUGIER (Groupe d'Etude pour les Chemins de Fer de la Provence, vice-Président), Daniel LAURENT (individuel), Vincent LEFEBVRE (ADAVA Association pour le Développement du Vélo, de la marche et des transports en commun dans le pays d'Aix), Fabrice LONGET (individuel), Gérard ROBERT (individuel, délégué pays de Grasse).

Le Président donne lecture du rapport moral ci-dessous retranscrit.

## **RAPPORT MORAL AG 2023 année 2022**

Cette année 2023 est marquée par la nouvelle tarification des TER Provence Alpes Côte d'Azur. Elle change sur une augmentation des tarifs au niveau des prix de base hormis pour les personnes à faible coefficient familial et aussi au niveau des cartes d'abonnement. De plus, la Région n'accepte plus les cartes d'abonnement nationales sur les TER ce qui implique une augmentation du coût du transport pour les voyageurs qui continuent au-delà de Marseille sauf pour les destinations

parisiennes. Notre secrétaire général a combattu ces orientations auprès de la Région. De plus en plus d'usagers « grandes lignes » sont obligés de changer de train au-delà de Marseille. Or toute rupture de charge est mal vécue et surtout à St Charles où il faut faire le tour de la gare pour continuer son voyage. La Région demande toujours de ne pas prolonger les trains de Bordeaux sur Nice afin qu'ils ne viennent pas en concurrence avec les TER. Pour les Chemins de Fer de Provence, on continue à vivoter avec une dégradation du service en espérant un jour la continuité du trajet entre Nice et Digne, de nouveaux autorails et de meilleurs horaires adaptés.

Au niveau de la ligne St Auban – Digne, des solutions plus ou moins intéressantes ont été définies mais maintenant le dossier est au niveau de la Région et de la Communauté de Communes. Ce sera un problème de financement qui risque de bloquer. SNCF Réseau nous a demandé de déclasser les voies de la zone du Canet (Marseille) et la ligne Fuveau-La Barque. Aucune personne du bureau de la FNAUT PACA ne s'y étant opposée, j'ai donné l'accord.

Au niveau de la vallée de l'Huveaune, la Métropole continue à choisir le tramway au détriment du tram train.

En cours d'année, il a été décidé de constituer un groupe au niveau de la Métropole Aix-Marseille pour continuer à travailler afin de définir un plan de RER et l'avenir de la ligne Aix-Rognac.

Pour la métropole TPM (Toulon Provence Méditerranée), le maire de Toulon continue sur l'étude du BHNS. Il a fait recouvrir la voie ferrée qui part de la gare maritime du Mourillon jusqu'à la gare de Toulon par une piste cyclable plus ou moins pratique. Il a ainsi fait interdire le passage de trains de manière à prouver que cette voie est sans avenir.

Au niveau du RER toulonnais, la gare de Ste Musse a été inaugurée toujours avec 2 voies à quai, ce qui met à mal son exploitation.

Pour le secteur d'Hyères le dossier du pôle multimodal est toujours à l'arrêt.

En dernière minute, Monsieur FALCO a été démis de ses fonctions de maire de Toulon et Président de TPM.

Cette année à venir, nous allons continuer à nous battre pour les usagers.

Le Président  
Philippe CRETIN

Le Président



Philippe CRETIN

# RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2022 DE FNAUT PACA ET SES ASSOCIATIONS.

- 3 mars : CCSPL régional concernant des changements d'opérateurs bus régionaux, problème des Nice-Sophia toujours complets. (Jean-Michel PASCAL)
- 15 mars : réunion avec Transdev et le Directeur des transports ferrés à la Région concernant les futures rames Nice-Marseille (Jean-Michel PASCAL). Dénoncé : choix de ces rames, accès, confort des rames, capacités insuffisantes. Obtenu : réservations possibles, bar (automatique hélas), suppression des strapontins, quota accepté de personnes sans réservation.
- 9 mars, 24 mars, 29 juin participations au GRAND LAB DIGNE ST AUBAN, de FNAUT (Jean-Michel PASCAL), Mobilités Alpines (Sylvain LIAUTARD), et diverses autres associations. Il semblerait que nos présences et contributions aient bien réussi à retenir les solutions ferroviaires qui maintiennent intégralement la voie ferrée sur tout le parcours.
- 10 mars et 27 avril : participation à deux vidéo-réunion dites « de concertation » où la Région a présenté sa prochaine gamme tarifaire des TER, LER, et CP (Jean-Michel PASCAL). Avons claqué la porte au bout de 10 minutes à la première en l'indiquant clairement à l'annonce de la suppression de la carte ZOU 50/75 et qu'il ne s'agissait pas de concertation mais d'exposé. Avons à chaque fois écrit des contre-propositions acceptant entre autres de diminuer la carte ZOU 50/75 à 40/60, mais s'opposant à sa suppression. Une carte ZOU 30% a été rétablie.
- En a suivi long combat et échanges (détaillés sur notre site onglet « Nouvelle Gamme Tarifaire »), en gros : avons diffusé 3 communiqués, mais qui ont été diffusés en reportage et non en communiqué dans Nice-Matin et dans La Provence, où le Vice-Président a eu droit de réponse « c'est pas plus cher », mais sans donner détails. Réservation alors d'un encart publicitaire par FNAUT PACA pour 1242,00 € TTC pour diffuser ces vrais nouveaux tarifs à la population. Nombreux retours des adhérents, mais guère de nouveaux contacts.
- 31 Mars 2022 à la Préfecture première réunion du Groupement d'Intérêt, propulsé par le Président Macron et concernant le milliard d'euros (250 M€ de subvention et 750 M€ d'emprunt). (Jean-Luc DUCHATEAU). Claude FAUCHER Directeur Général Adjoint de la mobilité Métropole a présenté les projets. Le PDU a été modifié avec des projets supplémentaires et présenté à cette réunion du GIP. Malheureusement, l'absence de toute amélioration type RER demeure. Pourtant, la loi LOM (2019) énonce dans son article 189 que les grandes Métropoles doivent développer un RER. Il y a eu un incident de séance à la réunion du GIP quand il s'est avéré que la desserte du pôle d'activité d'Aix en Provence (PAAP) n'était toujours pas programmée. Les chefs d'entreprise de l'UPE 13, les représentants de la Chambre de commerce et la FNAUT se sont fait vigoureusement entendre. La réunion suivante du GIP du 1er juillet Préfecture de Marseille a été annulée. Jean-Luc DUCHATEAU a demandé à la Direction du GIP de mettre à l'ordre du jour des réunions la création d'un groupe de travail contradictoire sur la desserte du PAAP. En effet

le projet de BHNS sur l'emprise de la voie ferrée Aix Rognac reste à l'étude par la Métropole avec un calendrier incertain.. Jean-Pierre SERRUS et Jean-Luc DUCHATEAU se sont vus 30 minutes à la fin de la réunion du GIP.

- Mars : visite technique par Claude JULLIEN et Jean-Luc DUCHATEAU de la ligne Aix-Rognac, entre le Plan d'Aillane et le PN7 pour examiner la situation de la voie par rapport à l'aéroport et le tracé possible des voies tramways qui ne sont pas complètement figées.
- Avril : rencontre avec les élus d'Aix (Jean-Luc DUCHATEAU), pour présenter le tram train et déconseiller la solution du BHNS. Pour info, le TSOL (Tramway Sud Ouest de Lausanne) est entièrement à voie unique et dessert aux 10 minutes.
- 27 avril : Comité Régional des Dessertes Ferroviaires (Jean-Michel PASCAL)
- 1<sup>er</sup> juin : le collectif qui s'est formé depuis 4 mois sur le projet du tram train pour le pays d'Aix (et qui a acquis une certaine popularité) a rencontré Monsieur Victor ALONSO, Directeur Général de la mobilité à la Région, pour présenter le projet du tram train.
- 3 juin : réunion VALTRAM et Gratuité (ASDEL)
- 10 juin : réunion transport secteur Etang de Berre (Frédéric LAUGIER)
- 23 juin : Comité TRIPARTITE RTM (Jean-Claude GAUTIER)
- 24 juin : remise de la pétition « contre la Nouvelle Gamme Tarifaire » de 5000 signatures à l'Hôtel de Région le matin de la plénière. (Jean-Michel PASCAL avec NOSTERPACA et Collectif Etoile de Veynes). Réaction du Président de Région devant l'Assemblée Plénière par ces paroles très précisément prononcées : « Qu'est-ce 5000 signatures face aux 100000 usagers que je transporte chaque jour ? (...) On n'augmente pas les tarifs, ce sont des mensonges (...) Félicitations Monsieur SERRUS pour votre travail ».
- 25 juin participation AG GECP à ANNOT (Frédéric LAUGIER, Jean-Michel PASCAL, Gérard et Huguette ROBERT), après avoir conçu ensemble le communiqué contre la CGT concernant la grève des CP les dimanches et lundi de juin et juillet (Jean-Michel DELFINO, José BANAUDO, Jean-Michel PASCAL) largement relayé par La Provence et Nice-Matin (arrêt de la grève !) (diffusion du communiqué Jean-Michel PASCAL)
- 7 juillet interview La Provence (Jean-Michel PASCAL)
- 16 septembre : journée NOSTERPACA de présentation de projets Métropolitains (Jean-Luc DUCHATEAU)
- 27 septembre : comité technique organisé par la SNCF à Marseille (ex consultation pour le nouveau service de La Région) (Jean-Michel PASCAL)
- 28 septembre : comité technique organisé par la SNCF à Nice, avec présence des CP (ex consultation pour le nouveau service de La Région) (Jean-Michel PASCAL)
- 29 septembre : Assemblée plénière du Conseil de Développement de la Métropole, quelqu'un y a été ?
- 29 septembre : participation à la deuxième réunion du GIP (Jean-Luc DUCHATEAU) : Groupement d'Intérêt Public propulsé par le Président MACRON et concernant un milliard d'euros (250 M€ de subvention et 750 M€ d'emprunt). Présenté par Claude FAUCHER Directeur Général Adjoint de la mobilité Métropole, avec l'état d'avancement des 15 projets de Marseille en Grand considérés prioritaires. Le Maire de Marseille a mis l'accent sur le projet d'extension du tramway T3 vers le Nord jusqu'à la Castellane, St André et même St Antoine, ce qui est nouveau, destiné à devenir un Pôle d'Echanges (NDLR : parking relais ?), sur le projet Belle de Mai avec extension vers le Merlan/St Jérôme, souhaitant sa prise en compte ce qui n'est pas encore le cas. Martine VASSAL a mis l'accent sur la variante Corniche de l'extension Sud du tramway, l'extension à la place du Quatre Septembre, ces variantes sont parfois vues comme en compétition avec la desserte des Quartiers Nord et de

la Belle de Mai. Puis Claude FAUCHER aborde Aix Rognac : l'étude concernant une "voie routière sur l'emprise de la voie ferrée Aix –Rognac » (il ne faut pas dire goudronnage) sera terminée en juin 2022, projet permettant aussi la réouverture de la voie ferrée quand la région se décidera (NDLR : surprenant). La Maire de Aix demande que ce projet soit mis dans les projets prioritaires de Marseille en Grand, en raison de sa grande importance pour le Pôle d'Activité d'Aix en Provence (sans résultat). Elle avait évoqué dans un article à la Provence que les deux solutions étaient possibles : nécessaire de la rencontrer car sa seule source sur la question semble être Claude Faucher, ce qui est insuffisant. Notre intervention : « le GIP Mobilité est un catalyseur pour les projets de Mobilité de la Métropole » (terme repris par le Préfet de Région Christophe MIRMAND), nous approuvons le désenclavement des quartiers Nord avec terminus à St Antoine qui sera utile aux Aixois par la gare SNCF et le Pôle d'échange, et la desserte du pôle universitaire de St Jérôme par un tramway, nous demandons la réouverture de la ligne ferroviaire Aix Rognac qui est en parfait état, couplée en amont à la réouverture des gares de La Calade et de Venelles, « orientation soutenue par d'autres associations et également dans un communiqué de presse par les députés du secteur », puis nous signalons que le PDU 2020-2030 évalué à 4 milliards n'avait pas pour l'instant de financement et déplorons qu'il ne comporte pas de projet de RER Métropolitain, « la Métropole doit absolument se tourner vers l'Etat pour demander un financement comparable à celui du Grand Paris Express (42 milliards 2022), et qu'il faut comme à Paris un projet commun des élus ». Les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie et d'UPE 13 dénoncent le retard pris dans la desserte des pôles d'activité qui ne progresse toujours pas (trafic journalier de 92000 voitures sur la D9), retard qui compromet leur développement et leur existence, sans se prononcer sur la nature des solutions. En fin de GIP, le Préfet a clarifié la manière dont allait se faire le financement du milliard d'euros : « projets quartiers Nord et Belle de Mais seront financés à 55 %, les autres projets à 15 %, suite à la préférence de l'Etat pour cette orientation » (connue depuis longtemps).

- La prochaine réunion du GIP était programmée en fin d'année 2022, mais elle ne s'est pas tenue. A l'ordre du jour, Claude Faucher devait présenter les études sur le BHNS Aix-Rognac.
- 30 septembre émission de 2h sur DIVA FM « les transports collectifs » (Enzo LODA, Jean-Michel PASCAL)
- 4 octobre Comité des Partenaires Région (Jean-Michel PASCAL)
- 18 novembre : Remise Légion d'Honneur à Martine Vassal (quelqu'un y a été ?)
- Fin novembre : Combat pour garder les guichets ouverts et reportage TV (AUGAD)
- Fin novembre : reportage TV pour garder guichets gare de Nice ouverts (Jean-Michel PASCAL)
- Plusieurs interventions dans la matinale de France Bleu Provence sur les transports. (Jean-Michel PASCAL)
- 8 décembre : rdv avec la Régie des Lignes d'Azur, concernant les nouvelles tarifications (Arnaud DERRE). Ce n'était pas de la concertation, mais l'obligation de consultation : augmentation tarif unitaire, suppression du carnet 10 voyages remplacé par carnet 50 voyages. Nous avons rappelé l'attente du titre intermodal, qui aurait été accepté sur les C.P : on pourra bientôt embarquer dans les trains avec un ticket bus entre Nice et le Chaudan.
- 9 décembre Comité de Suivi de la Ligne du Train de Nuit Paris Nice (Jean-Michel PASCAL)
- 13 décembre : inauguration de la halte de Saint Musse (Jean-François GUYETAND et Maurice FRANCESQUI)

- mises à jour permanentes de notre site: pleins de mises en ligne y compris nos propres courriers, les docs de présentation, les liens YOUTUBE. C'est un gros boulot jamais fini, pour lequel plus de participants seraient souhaités.
- aides téléphoniques aux usagers (compagnies aériennes, SNCF, vol dans autocars...) (Jean-Michel PASCAL et aide juridique précieuse d'Anne-Sophie de FNAUT Nationale).
- Constitution d'un fichier mail solide de nos adhérents, de nos sympathisants, des associations consœurs, des donateurs, des politiques et décideurs, des journalistes sur Nice, Marseille, et TV qui commence à être efficace.
- 21 décembre : lettre ouverte et diffusée dans la Provence (Collectif Tramway et Transports en Commun de Toulon) : les transports en commun dans la métropole toulonnaise n'évoluent pas, malgré le satisfecit de l'autorité organisatrice des transports (AOT), en la personne de son Président. Après 22 ans d'attente, aucun Transport en Commun en Site Propre, tant le tramway déclaré d'utilité publique depuis l'an 2000, dont le projet est arrêté fin 2006, que le bus à haut niveau de service [BHNS] (limité par sa capacité à transporter et sans possibilité de site propre continu deux sens, dans au moins deux quartiers importants) ne roule à Toulon, alors que des entreprises et institutions continuent à payer depuis 2002 la taxe additionnelle « versement transport (mobilité) ». Malgré le besoin essentiel de tramway pour limiter le flux encore très dense des déplacements en véhicules particuliers, causant embouteillages et pollution, la métropole à l'initiative de l'AOT, choisit un réseau de BHNS. Après une enquête publique terminée début 2022 auprès de la population qui n'y est pas favorable, le système BHNS est envisagé d'être présenté à la déclaration d'utilité publique, pour une éventuelle installation dans un premier temps, sur seulement 6 km dans l'Ouest de l'axe fort de 26 km ; ceci en 2026, avec au moins 2 ans de retard sur le projet initial. Devant cette situation d'entêtement et de gabegie, le Collectif Tramway et Transports en Commun a fait circuler la communication de réflexion ci-jointe aux niveaux national par les associations FNAUT et Contribuables Associés et local par les médias et les associations partenaires. Notre association, privilégiant le transport collectif sur rails de qualité à l'utilisation abusive de l'auto, et la lutte contre la pollution de l'air néfaste à la santé, a reçu de bons retours, pour la plupart inquiets sur l'avenir des déplacements dans l'agglomération de Toulon Provence Méditerranée. Voici l'article :

## Le ticket du Collectif Tramway et Transports en Commun

Vu l'état de la circulation sur l'aire toulonnaise et la pollution induite  
Vu le nombre d'autos sur le réseau routier causant les embouteillages  
Vu le manque d'intérêt de la population pour les transports en commun  
Vu le manque d'argumentation pour répondre au 'Tramway ? Jamais'  
Vu le manque de capacité du BHNS aux heures de pointe, et de confort  
Vu le succès de la fréquentation et du cadencement des tramways ailleurs  
Nice (3 lignes) Montpellier (4 lignes) Grenoble (5 lignes) Strasbourg (6 lignes)  
**Notre association de citoyens appelle encore à la réflexion ...**

**Le tramway  
passe devant la  
porte de  
l'arsenal de  
Toulon (1911)**

### À TOULON, LE TRAMWAY

-Premier tramway à cheval (1876-1897)  
-Les tramways électriques (1897-1955)

**-Projet d'un nouveau tramway**  
déclaré d'utilité publique en 2000,  
confirmé en 2005 ... abandonné par  
l'agglomération TPM en fin 2006.



**M. le Président Hubert Falco**, vous avez dit : **« Le Tramway, jamais ! »**

**Mais, pourquoi ?** Pourtant, l'association 'Collectif Tramway et Transports en Commun' a noté avec satisfaction que **ce mardi 13 décembre 2022, vous avez mis en honneur le rail avec les personnalités qui vous accompagnaient, en inaugurant la halte ferroviaire TER de Toulon Sainte-Musse.**

Les échos sur ce projet attendu, sont unanimement favorables, tant pour les élus que pour les premiers usagers. En effet, **le rail permet un vrai projet vert, de développement durable, à condition de lui assurer des voies dédiées.** Le rail transporte bien plus de voyageurs dans un meilleur confort. Sans être victime des embouteillages, le rail permet une vitesse commerciale supérieure et un service ponctuel de desserte. Et là, réfléchissons. Qui pourrait s'en plaindre ?

**Alors, M. le Président, pourquoi ne pas avoir la même volonté sur l'aire toulonnaise, d'installer un réseau de transport en commun en site propre sur rails, un tramway qui a fait ses preuves dans le monde, et dont le site propre avec deux voies dédiées, sera possible sur notre territoire, sur tout son parcours au-delà de ses six premiers kilomètres? Les travaux ne bloqueront jamais notre ville.** Le tramway, vous le verrez, sera plébiscité dès sa mise en œuvre, **pas le BHNS.** Nous vous l'assurons avec l'expérience que nous avons acquise en tant que 'Collectif Tramway et Transports en Commun' depuis plus de 12 ans, à suivre ce dossier rendu essentiel pour faire bien vivre l'aire toulonnaise et au-delà.

**Pour le Collectif Tramway et Transports en Commun**

*Le Président Jean-François GUYETAND*

21déc2022

# Le tramway ? « Jamais » martèle Hubert Falco

Var Matin vendredi 16 décembre 2022

- Courant 2022 (FARE SUD, Jean GONELLA) : plainte pénale contre X, pour « mise en danger de la vie, de la santé de l'intégrité physique et de la sécurité d'autrui », sur le littoral sud de Marseille portée par FARE Sud, Santé littoral sud (ASLS) et Union Calanques littoral (UCL) concernant les embouteillages, allant jusqu'à l'engorgement total du seul itinéraire assez étroit vers Montredon, les Goudes et Callelongue, mettant en danger les populations en cas d'incendie et tout autre sinistre et d'urgence médicale rendant aléatoire l'arrivée des secours. Le procureur de la République de Marseille transmet au procureur du pôle national santé-environnement qui nomma une juge d'instruction, l'audition des

plaignants et des responsables en cours, dont ceux présumés responsables de la dramatique situation d'engorgement du littoral sud de Marseille. Idem auprès du tribunal administratif (TA) de Marseille, plainte contre toutes les autorités publiques d'État et territoriales pour « carence dans leurs obligations de moyens et de résultats ».

- Courant 2022 (FARE SUD, Jean GONELLA) : réunions publiques et nombreux courriers aux élus municipaux et métropolitains dénonçant problèmes de mobilité sur le littoral sud de Marseille et réclamant inlassablement une ZTL et surtout pas une ZFE. Demandes identiques avec les CIQ du Plateau, de La Plaine-Cours Julien-Notre Dame du Mont-Lodi, face aux élus métropolitains et municipaux, réclamant une ZTL au lieu d'une ZFE, avec piétonisations associées, pour le centre-ville de Marseille, en produisant des documents justificatifs.
- Courant 2022 (FARE SUD, Jean GONELLA) : dénonce régulièrement en réunions publiques et auprès des autorités publiques et élus, les lancinants problèmes de mobilité et de transports routiers secteur Golfe de Fos et de l'Étang de Berre, très accidentogène et souvent saturé, les transports collectifs (TC) y étant, de surcroît, très peu attractifs (que l'on essaye par exemple d'aller autrement qu'en automobile de Marseille à Port-Saint Louis).
- Courant 2022 (FARE SUD, Jean GONELLA) : Le monde culturel ayant d'assez bonne relation avec le Président de la région Sud, tentative de lui parler des problèmes de dessertes sur la région des événements culturels (festival lyrique d'Aix, festival de théâtre d'Avignon, Chorégies d'Orange, événements culturels à Marseille, liaisons entre sites universitaires etc.) où les retours très tard dans la soirée ou en début de nuit ne peuvent se faire qu'en voiture, discussion difficile, la majorité régionale semblant ne considérer les transports publics que comme un transport de masse, en heures de pointe, de travailleurs en migrations pendulaires et inadaptés à la culture ou aux loisirs.
- Janvier-février 2023 : distribution d'un « quatre pages » réalisé par le collectif constitué depuis un an sur le projet du tram train pour le pays d'Aix qui a acquis maintenant une certaine popularité à Aix par rapport à la solution du BHNS. Ce collectif comprend la FNAUT-PACA, l'Association de tram-train du pays d'Aix, le collectif climat, le Carrefour Citoyen de Venelles et Nosterpaca. Ce document a été validé par le bureau FNAUT, mais il ne représente pas exactement les solutions de la FNAUT, et l'acceptation de la solution du tram train par Nosterpaca a été difficile (Jean-Luc DUCHATEAU). Outre une large distribution, des réunions ont eu lieu ensuite avec le Cabinet de Sophie Joissains, avec l'Association des entreprises du PAAP et avec divers CIQ (Comités d'Intérêt de Quartier). Le Président de la fédération des CIQ suit régulièrement les réunions du collectif depuis le début. Il est apparu donc nécessaire, à côté de l'action du collectif, de développer une réflexion plus spécifique à la FNAUT sur ce projet.
- Début 2023 : mise en ligne par Jean-Luc DUCHATEAU et Claude Jullien d'un document sur l'étoile ferroviaire d'Aix en Provence avec un court paragraphe sur l'étoile ferroviaire de Gardanne. L'originalité de ce travail est qu'il s'appuie sur les déplacements journaliers entre pôles de proximité décrits dans le Plan de Mobilité de la Métropole 2020-2030.



# RAPPORT FINANCIER ANNEE 2022

## FNAUT PACA

Notre Trésorier Vincent TUAL nous fait part de l'année comptable 2022.

### Rapport financier FNAUT PACA – exercice 2022

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

#### Compte de résultats

##### Dépenses

Encart pub La Provence	1 242,60 €
Encart pub La Provence (double prélèvement abusif, démarches de remboursement en cours)	1 242,60 €
Assurance RC MAIF	109,70 €
Hébergement / domaine site web	65 €
<b>Total</b>	<b>2 659,90 €</b>

##### Recettes

Dons et cotisations individuelles	345 €
Reversement FNAUT Nationale	648 €
<b>Total</b>	<b>993 €</b>

#### Trésorerie

- Au 01/01/2022 : 9 968,32 €
- Au 31/12/2022 : 8 301,42 €

A noter un crédit fournisseur (trop-perçu) de 1 242,60 €, qui porte le total de l'actif de l'association à 9544.02 €.

#### Commentaire

Notre association présente un résultat négatif de 1 666,90 euros au 31 décembre 2022, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Cependant, si on enlève le double prélèvement abusif de La Provence pour l'encart publicitaire (démarche en cours pour remboursement), le résultat est de -424,30€.

Les recettes représentent 993 euros et ont augmenté de 54% par rapport à l'année dernière.

La trésorerie de l'association fait apparaître une réserve de 8 301,42€ ce qui est confortable.

Le trésorier

Vincent TUAL.

## Débats (prises de note) :

- Jean GONELLA propose de demander des subventions et de constituer un groupe de travail pour ce faire, Jean-Claude REBOULIN s'y propose avec lui.
- Jean-Michel PASCAL signale manquer de temps pour assumer son rôle de Secrétaire Général, qu'il y a en conséquence « de la perte au feu » dans les demandes de contact et dans les actions qu'il y aurait à faire. Proposition de Philippe pour nommer Jean-Luc DUCHATEAU secrétaire adjoint. Ce dernier se propose plutôt pour être Vice-Président délégué à la Métropole AMP, ce qui est accepté par les présents, ainsi le Secrétaire pourra déléguer sur lui toutes actions et tous rdv sur Aix Marseille Provence Métropole.
- Jean-Claude GAUTIER signale qu'il y a à Marseille un club de la Presse auquel on peut aussi s'adresser.
- Jean-Claude REBOULIN se présente : incité par Bruneau Gazeau à entrer à la FNAUT, par son entremise a rencontré Claude FAUCHER (directeur général de la mobilité à la Métropole), bon contact et estime réciproque. Son expérience : dans le développement économique et les transports aérien et marchandises, a participé dans de nombreux projets pilotes dans le cadre de CCI ou de structures semi-publiques, souvent en partenariat avec les politiques, par exemple création d'une école d'ingénieur avec Jack Lang, d'un aéroport de fret à Vatry (Marne), à présent retraité, effectue des missions de Commissaire Enquêteur, avec obligation de n'avoir aucun intérêt dans l'enquête objet de la mission, si par exemple la FNAUT doit rédiger une contribution forte. Il est membre du Conseil de Développement de la métropole, et souhaite s'impliquer pour la Métropole, constatant que les avancées des projets ne sont pas à la hauteur de ce qui se passe ailleurs. Dans l'hypothèse de la fusion RDT13 et RTM au 29 juin prochain (conseil métropole), il serait administrateur. Il souhaite s'impliquer à l'instar de FNAUT Nationale dans une approche politique et stratégique des divers projets afin d'installer notre image auprès des décideurs et des médias. L'Assemblée lui souhaite bienvenue.
- Le coût transport de la Métropole est de 600 M€, dont 300 M€ de versement transport et 150 M€ par les usagers. Donc un coût énorme. Le livre blanc de 2014 proposait « le Ring » (cercle Marseille Aix Rognac Marseille) et l'autre des lignes croisées. Dans les 2 cas : 7 milliards à prévoir. A ce jour, il y a un agenda de la mobilité dans le PDLM AMP, montant prévu : 7 milliards. L'investissement de 120 M€ passe à 300 M€, mais il faudrait 500 M€, impossible sans l'Etat. Rappel : le Grand Paris Express n'utilise aucune ligne existante, tout est construit de neuf. Mais aussi : la Métropole n'a pas l'équipe technique pour assumer plus de projets. Et en plus, il n'y a pas de projets « prêts » à l'exception du Valtram. Notre mission à nous serait de porter auprès de la Métropole des projets utiles aux usagers et de les faire accompagner par les Politiques. L'armature ferroviaire de la Métropole a été donnée pour étude à EGISRAIL qui n'a pas encore rendu de projet précis. Actuellement, on n'a que le PDM, ouvrage de 300 pages, et il n'y a que nous qui le mettons en avant ! Il faut un groupe de travail de FNAUT PACA. Exemple : actuellement, le train transporte 2 fois moins de passagers que le bus entre Marseille et Aix. Il faut investir les lieux de pouvoir. Elections municipales en 2026 en même temps que les élections métropolitaines. Une des propositions pourrait être d'externaliser les prises de décision, par exemple la Métropole devrait créer un syndicat type SYTRAL comme à la Métropole de Lyon. Certains élus et décideurs se posent

- la question de l'intérêt du transport collectif face à la voiture électrique. Décision d'un sous-groupe de travail « RER AMPM » : Jean-Luc DUCHATEAU, Jean-Claude REBOULIN, ASDEL, Jean-Claude GAUTIER, Claude JULLIEN. Vincent TUAL, Raymond PELLOUX.
- Electrification Marseille Aix : alors que le prix moyen d'électrification des lignes ferrées françaises est de 1 millions d'euros au kilomètre, alors que la DREAL avait confirmé ce prix de 36 km de voie unique + 12 km de voie double = 48 millions d'euros, le devis de SNCF à la Région fut de 180 millions d'euros, ce que les autorités régionales ont logiquement refusé. La SNCF est responsable et nous n'approuvons pas l'expérimentation du remplacement de l'électrification par des tests de batteries décidés par la Région. « Le seul organisme qui peut combattre les prix de la SNCF, c'est la cour des comptes ». Projet de courrier.
  - Voie de Valdonne : étude d'un communiqué pour l'enquête publique. Information de Jean-Claude REBOULIN : les marchés de travaux ont démarré, ce projet va voir le jour parce que c'est le seul projet à ce jour de prêt alors que les crédits arrivent : peut-on prendre le risque de le stopper pour le faire réétudier ? Réponse de plusieurs dont ASDEL et Claude : oui, car 56% des usagers de la ligne continueront à Marseille selon INGEROP, et 20000 sur 46000 selon le Plan de Mobilité de la Métropole, donc il faudrait s'opposer à toute solution qui ne permette pas cette évolution. Le commissaire enquêteur remettra son rapport en toute indépendance selon les contributions reçues à la concertation. ASDEL : les maires de la vallée sont impatients que ça se fasse. Le projet actuel n'est pas évolutif, et c'est un gros problème. De plus, il sera sous capacitaire : 15000 passagers par jour par des rames 125 places, donc 750 places à l'heure, cela ne tient pas debout. Il y a peu de parking relais. Enfin, le projet actuel ce sera des rames Le Charel – La Bouilladisse, donc doublage des rames impossible. Les 3 stations dans Aubagne ne servent à rien.
  - Claude : ce que l'on veut, pour le rendre évolutif, c'est changer l'entrée dans Aubagne : éliminer le détour d'Aubagne qui coûte 40 millions, mais conserver la traversée des voies pour arriver du même côté. Claude : cela correspond à la solution « A0bis ». Contribution à l'Enquête adoptée.
  - Martin-Pierre : « cela m'inquiète que nous ayons autorisé de déclasser la voie La Barque à Fuveau pour l'avenir, à savoir la prolongation vers la Barque de la Voie de Valdonne ». Philippe répond que le trafic automobile des pendulaires de Fuveau est complètement vers Aubagne et Marseille et pas du tout vers Aix, donc il ne croit pas y avoir un jour un projet de TCSP sur cette plateforme.
  - Tour de table : il n'y a toujours pas d'abris tram à la station des 5 avenues. La RTM renvoie vers la Métropole. Alors que l'arrêt de bus juste à côté les possède, dans les mêmes dimensions. Projet de restructuration du réseau : réfections des chaussées indispensables pour reconquérir le public.
  - Les usagers Nice – Carros doivent maintenant traverser le pont du Var 700m à pied pour la correspondance train autocar.
  - La suppression des trains entre Nice et Digne et Nice et Colomars continue en mai, décision d'un 3<sup>ème</sup> courrier adopté.

## VOTES

Les bilans moral et financier sont votés à l'unanimité par les présents.

Les membres du Bureau proposent de reconduire leurs fonctions, y compris les membres absents qui en avaient fait part au Secrétaire.

La délégation de Jean-Luc DUCHATEAU à toute la métropole AMP est acceptée.

Jean-Claude REBOULIN se propose pour être Conseiller Technique auprès du Bureau.

La candidature de Jean-Claude REBOULIN est acceptée. Les autres membres du Bureau sont

reconduits à l'unanimité par les présents.

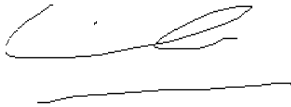
L'assemblée remercie tous les membres du Bureau pour l'important travail qu'ils accomplissent.

Le Bureau est donc composé ainsi :

- Philippe CRETIN, Président.
- Raymond PELLOUX, Vice-Président délégué au 04 & 05.
- Jean GONELLA, Vice-Président.
- Frédéric LAUGIER, Vice-Président.
- Jean-Luc DUCHATEAU, Vice-Président délégué à la Métropole AMPM.
- Maurice FRANCESCHI, Vice-Président délégué à la Métropole Toulonnaise.
- Claude JULLIEN, Conseiller Technique auprès du Bureau.
- Jean-Claude REBOULIN, Conseiller Technique auprès du Bureau.
- Vincent TUAL, Trésorier et Web Master.
- Jean-Louis LARICE, Trésorier et Web Master adjoint.
- Jean-Claude GAUTIER, délégué à la RTM.
- Jean-Michel PASCAL, Secrétaire Général.

La séance est levée le 13 mai 2023 à 16h30 après 1 heure de pause pour déjeuner.

Le Secrétaire Général



Jean-Michel PASCAL

Le Président



Philippe CRETIN